

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2023

Secrétaire de séance : madame Denise LEVAN

n° 5.1.2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Finances
Tarifs – Allocations – Redevances pour l'année 2024
Cimetière communal – Redevances

La commission de la prospective financière, travaux, aménagement urbain, développement économique lors de sa réunion du 28 novembre 2023 a décidé de revaloriser la plupart des tarifs municipaux applicables à l'année civile, du montant de l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) calculé par l'INSEE, soit 4,9 % arrondis
Les tarifs ci-après sont soumis à l'approbation du conseil municipal

Occupation du caveau provisoire

(forfait jour)	Tarif 2023	Proposition tarif 2024
	5,50 €	5,80 €
► Achat plaque livre Jardin du Souvenir	80,00 €	Maintien du tarif 84 €

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à la majorité,
deux voix contre ,
adopte les tarifs ci-dessus proposés.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Denise LEVAN

Le Maire,

Publiée sur le site internet le : vendredi 29 décembre 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : mercredi 27 décembre 2023